

Compte-rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale SPIM

22 novembre 2016 à 14h00

Membres et invités présents :

Said ABOUDI	IRTES
Maria-Pilar BERNAL	FEMTO-ST / OPTIQUE
Danielle BERTRAND	secrétariat ED SPIM Nord Franche-Comté
El-Bay BOURENNANE	directeur adjoint ED SPIM UB
Pauline BUTAUD	représentante doctorants FEMTO-ST (DMA)
David CHAPELLE	FEMTO-ST / MEC'APPLI
Coraline DUCLOUX	secrétariat ED SPIM Bourgogne
Bernard DULMET	FEMTO-ST / Temps-Fréquence
Sébastien EUPHRASIE	FEMTO-ST / MN2S
Pierre-Cyrille HÉAM	FEMTO-ST / DISC
Vincent HILAIRE (Skype)	Directeur de la recherche UTBM
François LANZETTA	FEMTO-ST / Énergie
Philippe LUTZ	directeur ED SPIM
Patrick MARQUIÉ	LE2I
Gaël MATTEN	représentant doctorants FEMTO-ST (DMA)
Marinette SAVONNET	LE2I
Alexandrine VIEILLARD	assistante de direction ED SPIM

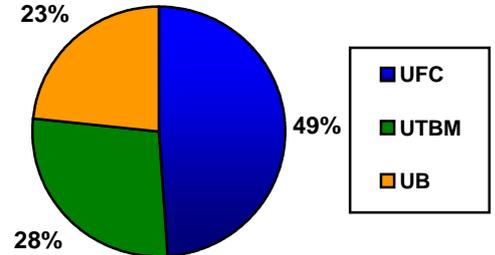
ORDRE DU JOUR

- 1) Bilan 2015/2016 et situation à la rentrée 2016
- 2) Organisation, personnels, procédures
- 3) Constitution du prochain conseil
- 4) Candidature de Thérèse Leblois à la direction de l'ED SPIM
- 5) Validation des inscriptions dérogatoires et des dérogations de masters
- 6) Commission formation
- 7) Finances 2016 et propositions pour 2017
- 8) Divers

Effectifs des doctorants

Répartition des inscrits 2015-2016 par établissements/laboratoires :

UFC (FEMTO-ST + Nanomédecine)	217
UTBM (IRTES + FEMTO-ST + OPERA)	123
UB (LE2I + DRIVE)	103
Total	443



Bilan des inscriptions 2016-2017 au 18/11/2016 :

Première inscription 2016/2017 : 50

UFC	: 155 inscrits (dont 35 année 1)
UTBM	: 83 inscrits (dont 16 année 1)
UB	: 53 inscrits (dont 5 année 1)
Total	291

Le volume d'inscriptions est cette année inférieur à celui de l'an passé à la même date, principalement en raison de la mise en place d'ADUM (appropriation de cet outil par les doctorants, double saisie par les gestionnaires) et au problèmes de personnels au sein du BED à Dijon.

Bilan de l'activité

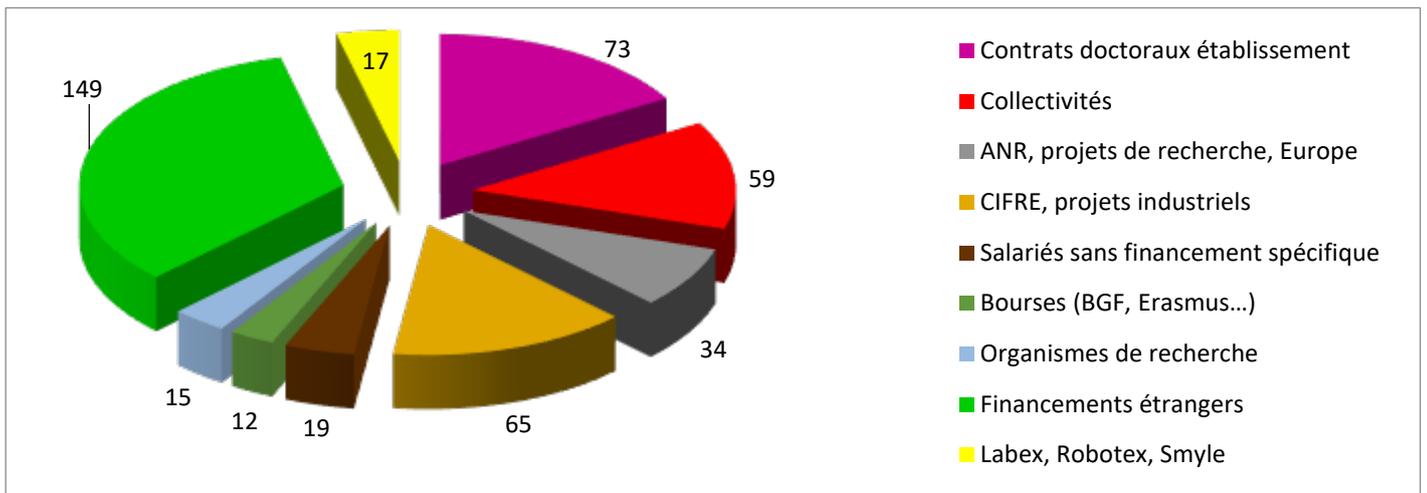
Financement des thèses (2015-2016)

Allocations Ministère de la Recherche attribuées à l'ED SPIM, puis contrats doctoraux « établissements » depuis 2009 (allocations établissements/contrats doctoraux établissement + prioritaires en 2009 + « président » en 2010, 2013, 2014 et 2015) :

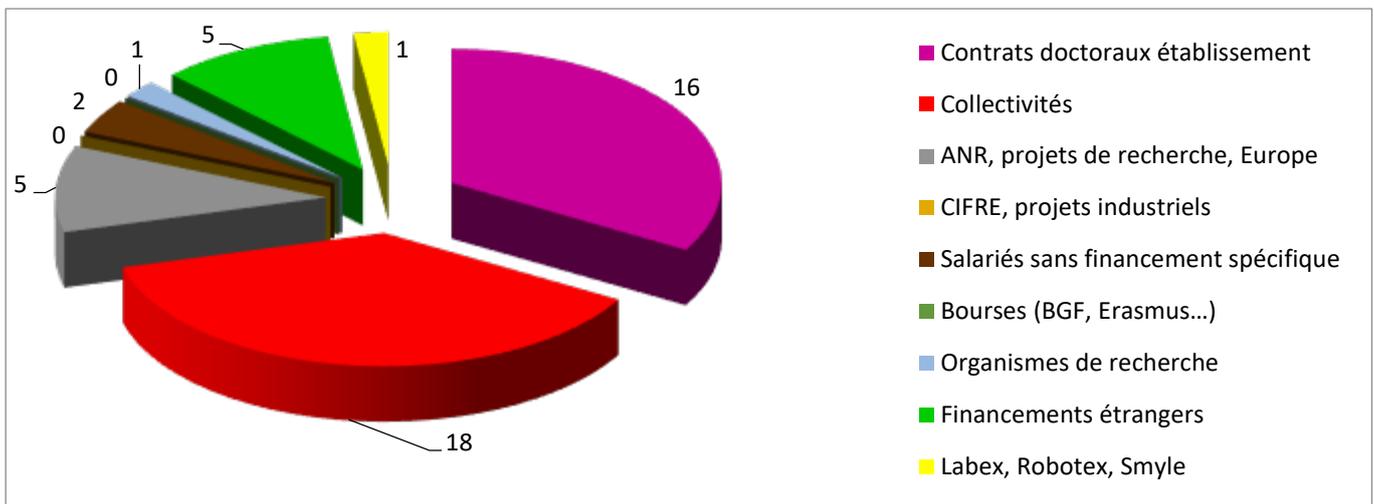
- 2016 : 16 (9 UFC + 3 UTBM + 4 UB)
- 2015 : 21 (11 UFC + 6 UTBM + 4 UB)
- 2014 : 18 (9 UFC + 6 UTBM + 3 UB)
- 2013 : 14 (8 UFC + 3 UTBM + 3 UB)
- 2012 : 20 (11 UFC + 5 UTBM + 4 UB)
- 2011 : 14 (12 UFC + 2 UTBM)
- 2010 : 19
- 2009 : 18
- 2008 : 18
- 2007 : 21
- 2006 : 20
- 2005 : 21 (+ 1 normalien)

Le volume attribué en 2016 est en recul par rapport aux 2 dernières années, en raison d'une diminution des dotations globales UFC et UTBM.

Sources de financement des thèses en 2015-2016 :



Sources de financement des primo-entrants 2016-2017 (au 18/11/2016):



Avenants aux contrats doctoraux accordés en 2016-2017 :

UFC : les demandes d'avenants sont classées par les laboratoires et départements d'enseignement.

Avenants financés par l'UFC pour les doctorants SPIM : 19 + 1

- Attribution de **16 avenants « enseignement »** (sur 63 pour l'ensemble des ED)
- **3 avenants** financés par l'UFR-ST
- **1 avenant « doctorant conseil »** déjà signé

Avenants financés par l'ENSMM : 13 (sur 16 possibles parmi les CD de l'UFC)

Sur les 32 avenants attribués, 3 le sont pour des doctorants en 1^{re} année, 17 pour des 2^e année et 12 pour des 3^e année.

UB : 7 avenants accordés pour SPIM

UTBM : 15 avenants accordés.

Organisation, personnels, procédures

web site: <http://ed-spim.univ-fcomte.fr/>

email: ed-spim@univ-fcomte.fr

L'évolution du site internet de l'ED vers UBFC, programmée avant fin 2016, est reportée à 2017.

Directeur et directeur-adjoint (jusqu'au 31/12/2016) : Philippe Lutz, El-Bay Bourennane (UB)

Secrétariats :

UFC BESANÇON :	Alexandrine Vieillard (Responsable administrative)	03.81.66.66.02 alexandrine.vieillard@univ-fcomte.fr
UTBM Nord Franche-Comté:	Danielle Bertrand	03.84.58.31.39 danielle.bertrand@utbm.fr
DIJON :	Coraline Ducloux	03.80.39.58.17 coraline.ducloux@u-bourgogne.fr
<u>Bureau des études doctorales :</u>		
Gestion financière :	Charline Brand	03.63.08.26.41 charline.brand@univ-fcomte.fr
Cours UFC and sciences	Émilie Faivre	03.63.08.26.46 emilie.faivre@ubfc.fr
Cours Nord Franche-Comté :	Danielle Bertrand	03.84.58.31.39 danielle.bertrand@utbm.fr
Cours UB mutualisés :	Morgan Poggioli	03.80.39.36.43 morgan.poggioli@u-bourgogne.fr

*

* *

Attachement des personnels enseignants-chercheurs et chercheurs à des unités de recherche :

- **Impératif pour la direction d'une thèse** : un doctorant doit être accueilli dans une unité de recherche ;
- Il reste encore des enseignants-chercheurs de l'UTBM dont l'ED n'a pas connaissance de la situation au 1^{er} janvier prochain. Réponse de Vincent Hilaire : il est envisagé de maintenir l'équipe émergente OPERA et de créer l'équipe émergente ERCOS. La situation des chercheurs d'OPERA sera à étudier car cette équipe avait en fait ré-intégré IRTES (information post conseil) ;
- Ces informations sont indispensables pour configurer ADUM dans les meilleurs délais possibles.

Situation des doctorants en fin de thèse :

La situation des doctorants arrivant en fin de thèse dont le contrat de travail est échu (y compris ceux en attente d'un nouveau contrats) et qui ne sont pas réinscrits peut s'avérer problématique : un accident récent appelle à attirer l'attention sur les risques d'accident en cas de manipulation.

La responsabilité de l'encadrement, de la direction du laboratoire et de l'établissement est engagée.

UBFC :

- A partir du 1^{er} janvier 2017, les doctorants seront inscrits à UBFC et c'est UBFC qui délivrera les diplômes de doctorat ;
- Les spécialités de SPIM sont conservées et elles seront désormais accessibles à tous les doctorants (plus de restrictions liées au laboratoire ou à la situation géographique) ;
- Le collège doctoral sera opérationnel en janvier 2017 ;
- Harmonisation des procédures et des formulaires entre établissements :
 - o Demandes d'inscription
 - o Autorisations de soutenance
 - o Demandes de co-direction (dans le cas où un directeur est hors UBFC)
 - o Demandes de dérogations Master (souhait de l'ED d'une procédure simple et gérée au niveau de l'ED, dans le respect de l'arrêté)
 - o Demandes de co-encadrement formulées par les encadrants non HDR au CAC (aspect facultatif souhaité par l'ED)

L'arrêté ne définit que le rôle de la direction de thèse et non de l'encadrement. La notion « d'encadrement » est une disposition dont la nature devrait être clairement définie par le collège doctoral, celle-ci différant d'un domaine à l'autre
- Répartition des missions entre « Bureau des Études Doctorales » et « École Doctorale » :
 - o Le BED doit être au service des ED
 - o Le BED doit déléster les ED de certaines parties administratives
 - o Les ED doivent garder le pilotage scientifique : inscriptions, soutenances, cotutelles, définition des encadrements de thèse, etc., dans le cadre défini par le collège doctoral

Nouvel arrêté : principaux points d'évolutions :

- Nouvelle charte de thèse + convention de formation individualisée ;
- Comité de suivi : les processus internes de l'ED SPIM (évaluation de fin de 1^{re} année, entretien de seconde année) seront à réfléchir pour s'assurer de leur conformité ;
- Doctorat : **plus d'attribution de mention** à compter du 1^{er} septembre 2016, **4 personnes minimum** dans la composition du jury, **présence obligatoire des directeurs de thèse** mais sans intervention quant à la décision. Ce dernier point est sujet à interprétation (nombreux échanges au niveau national) du fait de la formulation du texte de l'arrêté (« le directeur de thèse participe au jury mais ne prend pas part à la décision »). Nous sommes en attente d'une circulaire donnant la bonne interprétation ;
- Équilibre homme/femme dans les jurys (en adéquation avec les caractéristiques des domaines scientifiques). C'est un point à traiter dans un futur conseil pour définir une règle ;
- Période de césure possible d'un an maximum (non comptabilisée dans la durée de la thèse)
- La durée maximale de la thèse est limitée à 6 ans (cas particulier)

Nouveau contrat doctoral et avenants :

- Réévaluation du salaire mensuel minimum (1758 euros bruts)
- Lieux d'exécution du contrat (recherche et avenants) : plusieurs établissements, y compris établissements étrangers en cas de cotutelle
- Modulation des activités entre recherche, enseignement et autre mission complémentaire (durée limitée à 1/6^e du temps de travail, 64h d'enseignement ou 32 jours)
- Report d'activités possible d'une année sur l'autre

Constitution du prochain conseil

(validé en CAC et CA UBFC)

Modification du périmètre de l'ED

Jusque 2016

- 3 établissements co-accrédités : UFC, UTBM, UB
- 1 établissement associé : ENSMM
- 6 Unités de Recherche : FEMTO-ST, IRTES, LE2I, DRIVE, Nanomédecine, OPERA

A partir de 2017

- UBFC
- 5 Unités de Recherche : FEMTO-ST, LE2I, DRIVE, Nanomédecine, ICB (1 ou 2 équipes), équipes émergentes UTBM (OPERA et ERCOS)

L'ED SPIM regroupe les **SPI** et **STIC** pour la Bourgogne-Franche-Comté.

Les spécialités, accessibles maintenant quel que soit le laboratoire et le lieu du doctorat, sont :

- Automatique
- Informatique
- Instrumentation et Informatique de l'Image
- Mécanique
- Mécanique et énergétique
- Génie électrique
- Matériaux
- Energétique
- Optique et photonique
- Sciences pour l'ingénieur
- Microtechniques

Conseil d'ED 2017 - 2021

Conseil doctoral : 25 membres

- **13 représentants (HDR)** des laboratoires, désignés par le directeur de l'unité de recherche, et **2 représentants des personnels IAT** désignés par le directeur de l'unité de recherche :
 - FEMTO-ST : 7 représentants (1 par département) + 1 IAT
 - LE2I : 3 représentants + 1 IAT
 - ICB : 1 représentant des équipes basées au Nord Franche-Comté (issues de l'ex-IRTES)
 - Nanomédecine : 1 représentant
 - DRIVE : 1 représentant

Les représentants enseignants-chercheurs/chercheurs sont titulaires de l'HDR. Il n'y a pas de suppléant. Le représentant, après avoir averti le directeur de l'unité de recherche (du département de recherche) propose un remplaçant si nécessaire et soumet sa proposition à la validation de l'ED.

- **5 doctorants élus** (3 du site bisontin, 1 du site Nord Franche-Comté et 1 du site dijonnais)
- **5 personnalités extérieures** dans les domaines scientifiques et dans les secteurs socio-économiques

Direction

Les candidats aux fonctions de directeur et de co-directeur peuvent être des enseignants-chercheurs HDR, professeurs ou assimilés, représentants des unités de recherche au Conseil de l'ED et les porteurs du projet de l'École Doctorale. Le directeur et le co-directeur sont nommés par le Président d'UBFC, après avis du conseil de l'école doctorale et du Conseil Académique d'UBFC. Le directeur et le directeur adjoint n'appartiennent pas au même établissement.

Candidate à la direction : Professeur Thérèse LEBLOIS

Le Professeur El-Bey BOURENNANE poursuit sa mission de directeur-adjoint de l'ED.

Bureau

Le conseil de l'ED dispose d'un bureau dont la constitution est proposée par la directeur de l'ED et validée par le conseil de l'ED. Son rôle est de préparer les dossiers traités par le conseil, ainsi que d'assister le directeur notamment dans la prise de décisions urgentes. Le conseil de l'ED peut également déléguer certaines tâches au bureau.

Commission formation

Elle est constituée de volontaires représentatifs des usagers de l'ED pour les aspects formation : enseignants-chercheurs, doctorants et gestionnaires des formations pour les différents établissements.

Candidature de Thérèse LEBLOIS

Après avoir présenté son Curriculum Vitae, Madame Leblois a exposé aux membres du conseil ses motivations et le projet envisagé pour l'École Doctorale.

L'exposé de Mme Leblois s'est traduit par un vote à l'unanimité des membres pour qu'elle soit « porteuse du projet ».

Comme « porteuse du projet de l'ED », elle présentera sa candidature au prochain conseil d'ED et au CAC UBFC qui donnera un avis. Avec ces deux avis, le président d'UBFC pourra alors prendre une décision sur sa nomination comme directrice de l'ED.

Validation des inscriptions dérogatoires (au 18/11/2016)

Dérogations >3 ans	4	5	6
UB*	12	7	
UFC	34	7	
UTBM**	18	5	
Total	64	19	

* hors réinscriptions avec soutenances avant le 01/01/2016

** 2 soutenance avant le 01/01/2016

(Liste nominative fournie aux membres du conseil mais non diffusée sur Internet)

Pour les ré-inscriptions en 4^e année de thèse :

- **Planning de fin de thèse** exigé avec **date prévisionnelle** de soutenance
- **Financement exigé** si le travail restant dépasse le cadre rédactionnel et/ou si le délai envisagé dépasse février 2017

Pour ré-inscriptions en 5^e année : entretien, date de soutenance fixée (**ré-inscription conditionnée par le dépôt simultané de la demande d'autorisation de soutenance**)

Validation des dérogations au Master (au 18/11/2016)

(Liste nominative fournie aux membres du conseil mais non diffusée sur Internet)

Il est demandé au conseil l'autorisation du conseil pour laisser les directeur et directeur-adjoint valider les inscriptions dérogatoires et dérogations au Master restantes.

Décision du conseil : en se basant sur le retour des directeurs de département sur les listes fournies, la direction d'ED a pouvoir de valider les dérogations restantes.

BILAN des formations 2015/2016

FORMATIONS SCIENCES ED SPIM
ANNEE UNIVERSITAIRE 2015-2016

CODE FORMATION	DATE DEBUT	LIEU	SUIVI	ATTESTATION		NBRE PART	OBSERVATIONS
				ENVOYEE	EN COURS		
1 SPIM-ANSD	13/04/2016	FEMTO-ST-Besançon	REALISE	OUI		4	
1 SPIM-CCBD	06/06/2016	Dijon	REALISE	OUI		19	
1 SPIM-COSMO	27/04/2016	UFR-ST-Besançon	REALISE	OUI		20	
0 SPIM-EISE	NP		NP				Non ouverte cette année, les personnes ont été invitées à suivre SPIM-FASO
1 SPIM-FASO	11/04/2016	ENSMM-Besançon	REALISE	OUI		14	
0 SPIM-GHAAM	NP		NP				
1 SPIM-HYPMAT	08/12/2016	UTBM-Sevenans	REALISE	OUI		31	
1 SPIM-MAS-PC	07/04/2016	UFR-ST-Besançon	REALISE	OUI		20	
1 SPIM-MLTA	01/02/2016	UTBM-Belfort	REALISE	OUI		16	
1 SPIM-MLTA 2è session	04/07/2016	UTBM-Belfort	REALISE	OUI		6	
0 SPIM-MM	20/04/2016		ANNULEE				Formation annulée par l'intervenant
1 SPIM-MRLP	19/05/2016	Besançon	REALISE	OUI		10	
1 SPIM-NP	28/01/2016	FEMTO-ST-Besançon	REPORTEE	OUI		6	
1 SPIM-PAAM	06/01/2016	LERMPS, UTBM- Montbéliard	REALISE	OUI		22	
1 SPIM-PHCS	23/03/2016	ENSMM-Besançon	REALISE	OUI		11	
1 SPIM-PHYSA	15/04/2016	FEMTO-ST-Besançon	REALISE	OUI		13	
1 SPIM-POIDS	14/03/2016	FEMTO-ST-Besançon	REALISE	OUI		10	
1 SPIM-QUANT	07/03/2016	MDE-Besançon	REALISE	OUI		12	
0 SPIM-SMA	NP		NP				
1 SPIM-TSF	21/01/2016	UTBM-Sevenans	REALISE	OUI		35	
0 SPIM-VV	NP		NP				
1 SPIM-WOD	08/06/2016	Dijon	REALISE	OUI		14	

Les formations « sciences » ont pu ouvrir en dépit d'effectifs parfois réduits. Il a été envisagé une ouverture tous les 2 ans dans l'hypothèse où le nombre de demandes d'inscriptions à certains cours n'excède pas 5 ou 6 : ce point est à discuter en commission formation.

Une ouverture une année sur deux est demandée pour ces formations.

Nouvelle formation proposée au catalogue dans la rubrique « sciences » :

Title : Hybrid Energy Systems / Acronym : HES

Topic	Instructor	Duration
Day 1		
Course introduction	➤ Robin Roche	-
Component modeling and technology	➤ Robin Roche (1.5h) ➤ Samir Jemei (2.5h)	4h
Introduction to the static power conversion	➤ Arnaud Gaillard or Damien Paire	2h
Fuel cell system performance and reliability	➤ Samir Jemei or Nadia Steiner	1h
Day 2		
System design for embedded and stationary applications	➤ Robin Roche (1.5h) ➤ Alexandre Ravey (1.5h)	3h
Lab project: hybrid system design	➤ Robin Roche or Alexandre Ravey	4h

La commission formation a transmis son accord de principe le 18/11/2016

Décision du conseil : accord pour l'ouverture de la formation

Formations proposées pour 2016/2017

Code formation	Nom formation	Nom de l'intervenant	Dates formation 2015-2016	Dates prévues 2016-2017	Durée formation (heures)	Lieu prévu	Salle prévue	Demande salle envoyée	Réservation salle confirmée	Mise en ligne ADUM
SPIM-CCBD	Cloud computing in the context of Big Data	Christophe NICOLLE Ana ROXIN	06 et 07/06	29/05/2017 30/05/2017	13	Dijon	uB, bât I3M	non	non	OUVERT
SPIM-FASO	Frequency and amplitude stability in oscillators from RF/microwaves to optics	Enrico RUBIOLA	11 et 13/04	10, 11 et 12/04	15	ENSMM Besançon	?	oui	non	EN ATTENTE
SPIM-GHAAM	Green's function and Hamilton's principles Applied to the Modelling of MEMS	Bernard DULMET	?	?	14	?	?	non	non	EN ATTENTE
SPIM-MAS-PC	Modélisation Agent et Simulation des Phénomènes Complexes	Christophe LANG et Nicolas MARILLEAU	07 et 08/04	4 et 5/04/2017	14	UFR ST	401 C	oui	non	OUVERT
SPIM-MM	Deterministic Mathematical Morphology	Tadeusz SLIWA	20 et 21/04	?	14	Auxerre	?	non	non	EN ATTENTE
SPIM-MRLP	MODES AND RESONANCES IN LINEAR PHYSICS	Philippe BOYER - Kien PHAN HUY Nadège COURJAL - Jérôme SALVI	19 et 20/05	18 et 19/05/2017	14	Besançon	FEMTO-ST	non	non	OUVERT
SPIM-NP	Nonlinear Photonics	Thibaut SYLVESTRE - Jean Charles BEUGNOT Mathieu CHAUVET - Gil FANJOUX	28 et 29/01	26 et 27/01/2017	14	FEMTO	?	non	non	EN ATTENTE
SPIM-PHCS	Introduction to port-Hamiltonian control systems	LE GORREC Yann - RAMIREZ Hector	23, 25 et 25/03	22/03/2017 23/03/2017 24/03/2017	14	ENSMM	ensmm ?	non	non	OUVERT

Code formation	Nom formation	Nom de l'intervenant	Dates formation 2015-2016	Dates prévues 2016-2017	Durée formation (heures)	Lieu prévu	Salle prévue	Demande salle envoyée	Réservation salle confirmée	Mise en ligne ADUM
SPIM-PHYSA	Physical acoustics: acoustic and elastic waves	Vincent LAUDE	15 et 22/04	7 et 14/04/2017	14	FEMTO/UFR ST	femto-st le 7 et 14 matin, salle 217 B UFR ST le 14/04 ap-midi	oui	non	OUVERT
SPIM-QUANT	Quantum mechanics of the 21st century: from foundations to real world applications	Michel PLANAT	07 et 08/03	15 et 16/03/17	14	ESPE	?	oui	non	OUVERT
SPIM-VV	Verification and validation of simulations	Scott COGAN - Morvan OUISSE	n'a pas eu lieu	n'aura pas lieu	14					EN ATTENTE
SPIM-WOD	The Web of data : from WWW to GGG	Ana ROXIN	08 et 09/06	31/05/2017 et 01/06/2017	14	Dijon	uB, bât I3M	non	non	OUVERT
SPIM-HYPMAT	Hyperelastic materials	François PEYRAUT et Frédéric HOLWECK	08 et 09/12	?	14	Belfort	?	non	non	OUVERT
SPIM-MLTA	Machine Learning – Theory and Algorithms	Fabrice LAURI	01 et 02/02	13 et 14/02/2017	14	Belfort	A206			OUVERT
SPIM-PAAM	PVD processes for advanced architected materials	Alain BILLARD - Nicolas MARTIN - Christophe ROUSSELOT - Pascal BRIOIS	06 et 07/01	?	14	Montbéliard	?	non	non	OUVERT
SPIM-TSF	Thermal spray fundamentals	Ghislain MONTAVON - Hanlin LIAO		30/01/2017 06/02/2017	14	Sévenans	P127			EN ATTENTE

POINT FINANCIER 2016

PARTIE UFC (au 21/11/2016) :

Crédits 2016 ouvert ED SPIM	57 310 €		
Dont : - 8300 € (mobilité doctorants)			
FONCTIONNEMENT DE L'ED Déplacements membres de l'ED, repas, affranchissements, Fournitures administratives	3 456 €		
DEPLACEMENTS DE DOCTORANTS Congrès, école d'été, séjours dans un laboratoire étranger (prise en charge 50 %) Missions liquidées	27 230 €		
DEPLACEMENTS DE DOCTORANTS Congrès, école d'été, séjours dans un laboratoire étranger (prise en charge 50 %) Subventions accordées en attente de liquidation	8 423 €		
DEPLACEMENTS DE MEMBRES ETRANGERS Pour un jury de thèse d'étudiants de l'ED - payé	6 272 €		
DEPLACEMENTS DE MEMBRES ETRANGERS Pour un jury de thèse d'étudiants de l'ED – en attente Cotisation REDOC SPI, subvention journées, OSA, SPIE Salaire	3 798 € 1 632 € 2 092 €		
Totaux	52 903 €		
		Balance au 11/2016	4 407 euros

Remarque : 3.000,00 euros non utilisés sur la mobilité internationale

PARTIE UTBM (au 12/10/2016 – crédits complémentaires dépensés) :

Crédits 2016 ouvert ED SPIM	11 221,70 euros		
FONCTIONNEMENT DE L'ED Déplacements membres de l'ED, repas, affranchissements, Fournitures administratives	536,25 euros		
DEPLACEMENTS DE DOCTORANTS Congrès, école d'été, séjours dans un laboratoire étranger (prise en charge 50 %) Missions liquidées	10 962,28 euros		
DEPLACEMENTS DE DOCTORANTS Congrès, école d'été, séjours dans un laboratoire étranger (prise en charge 50 %) Subventions accordées en attente de liquidation		0	
DEPLACEMENTS DE MEMBRES ETRANGERS Pour un jury de thèse d'étudiants de l'ED		0	
Autres ?		0	
Totaux	11 498,53 euros		
			3 euros

PARTIE UB (au 21/11/2016) :

Crédits 2016 ouvert ED SPIM DIJON	32212 €	€	
FONCTIONNEMENT DE L'ED Missions membres de l'ED, repas, aménagements, achats équipements pour doctorants et salles	3800 €		
DEPLACEMENTS DE DOCTORANTS Congrès, école d'été, séjours dans un laboratoire étranger (prise en charge 50 %) Missions liquidées	27412 €		
DEPLACEMENTS DE DOCTORANTS Congrès, école d'été, séjours dans un laboratoire étranger (prise en charge 50 %) Subventions accordées en attente de liquidation	€		
DEPLACEMENTS DE MEMBRES ETRANGERS Pour un jury de thèse d'étudiants de l'ED	1000 €		
Autres	€		
Totaux	32212 €	€	
		Balance au /11/2016	0 €

POINT FINANCIER 2016

BILAN FINANCIER avec les éléments connus au 21/11/2016 :

- **Partie UTBM insuffisante** (baisse de 50 % par rapport aux montants des années précédentes) : le budget a été intégralement consommé et certaines demandes ont dû être refusées
- Le budget de l'UB a été complètement consommé
- Le budget de l'UFC est pratiquement consommé (+ 1400,00 euros) si l'on ne prend pas en compte la partie mobilité : attention, les engagements doivent être réclamés au plus vite car **il n'y aura pas de report sur l'année 2017. Il est très important que les gestionnaires des départements de recherche transmettent sans délai tous les dossiers devant être liquidés.**
- La part consacrée aux supports directs aux doctorants est très importante :
- Missions, déplacements : **74.000,00 euros** pour un budget total de 100.000,00 euros
- Membres de jury étrangers : 11.000 euros

POINT FINANCIER : PRÉVISIONS 2017

Décisions financières pour 2017 : proposition du **maintien des montants des supports aux doctorants** en attendant d'avoir les informations sur les budgets qui seront mis à disposition. Ces décisions pourront être modifiées au prochain conseil d'ED.

- **Financement à 50%** des congrès, écoles d'été, formations extérieures des doctorants, séjours ponctuels dans un laboratoire extérieur :

Proposition du **maintien de l'aide avec un plafond à 1.000 euros annuels**

- **Financement possible du déplacement pour jury de thèse d'un membre étranger** :

Proposition de maintien de l'aide avec plafond à 1000 euros par jury

- Financement à **100 % des déplacements** pour suivi de cours distants de l'ED
- **Soutien aux journées d'échanges** : évaluation en fonction des dossiers

Volonté de **soutien renforcé aux échanges internationaux** :

Support aux journées scientifiques d'échanges (OSA) (si demandé)

Participation aux financements de séjours à l'EPFL et KIT (en lien avec SMYLE)

POINTS DIVERS

- Élections des représentants des doctorants au conseil en janvier 2017 (le processus électoral sera défini par UBFC)
- ADUM : consolidation des données présentes dans la base
- Livret d'accueil (travail à reprendre)
- Règlement intérieur de l'ED à réécrire, conformément aux nouvelles dispositions de l'arrêté 2016

La réunion du conseil s'est achevée à 18h00.

La prochaine réunion concernera le nouveau conseil d'ED sur la partie « représentants des UR » et aura lieu au cours de la 1^{re} quinzaine de janvier 2017.